



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

42^{ème} SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS
FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DE L'AFRIQUE CENTRALE



CIE 2026

Accélérer la mise en oeuvre des réformes
pour dynamiser le secteur privé
à mi-parcours de la décennie
de la diversification (2021-2030)

13 – 15 OCTOBRE 2026, Yaoundé – Cameroun

ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture donnera le coup d'envoi officiel des travaux de la 42^e session du CIE et permettra de mettre en perspective les enjeux du thème de la session, consacré à l'accélération des réformes en faveur du secteur privé et de la diversification économique en Afrique centrale. Elle sera marquée par les allocutions du Président sortant du Bureau du CIE, du Coordonnateur résident des Nations Unies au Cameroun, de la Secrétaire exécutive adjointe de la CEA et du représentant du Gouvernement camerounais. Ces interventions présenteront les principales priorités de la sous-région, les attentes des États membres et les orientations stratégiques devant guider les discussions. Cette séquence devrait permettre d'établir une vision commune et un cadre d'action partagé pour l'ensemble des travaux de la session.

2. Constitution du Bureau, examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Cette séance a pour objet de mettre en place les dispositions institutionnelles nécessaires au bon déroulement de la 42^e session du CIE. Les participants procéderont à l'élection des membres du Bureau qui seront chargés de diriger les travaux de la session. Ils examineront ensuite le projet d'ordre du jour ainsi que le programme de travail afin de s'assurer que les différentes questions inscrites reflètent les priorités de la réunion et permettent d'atteindre les objectifs fixés. L'adoption de ces documents constituera l'approbation formelle du cadre de référence de la session et des modalités d'organisation des débats, garantissant ainsi une conduite efficace et consensuelle des travaux.

3. Aperçu macroéconomique et social de l'Afrique centrale

Cette session vise à présenter une analyse actualisée de la situation macroéconomique et sociale de l'Afrique centrale afin d'éclairer les discussions sur les réformes structurelles et le développement du secteur privé dans la sous-région. Les participants examineront les principales tendances de la croissance économique, l'évolution des finances publiques, ainsi que les dynamiques de l'inflation et de l'emploi. Les échanges porteront également sur la progression de la pauvreté et des inégalités, ainsi que sur les effets des chocs externes, notamment les fluctuations des marchés mondiaux, les crises géopolitiques et les changements climatiques, sur les économies de la sous-région. Cette revue permettra d'établir un diagnostic partagé des performances économiques récentes, des vulnérabilités persistantes et des opportunités de transformation, en vue d'orienter les recommandations du Comité en faveur d'une croissance plus inclusive, résiliente et diversifiée.

4. Réunion ad hoc du groupe d'experts

La réunion ad hoc du Groupe d'experts constitue le principal cadre d'examen technique du thème de la 42^e session du CIE, consacré à l'accélération des réformes prioritaires en faveur du développement du secteur privé en Afrique centrale. À partir du document thématique préparé par la CEA, les experts analyseront l'état du secteur privé ainsi que les réformes engagées dans le cadre de la Décennie de la diversification économique (2021-2030). Les discussions permettront de dresser un bilan à mi-parcours des progrès accomplis, en mettant en lumière les réalisations enregistrées, les effets observés sur la transformation structurelle des économies et le niveau de mise en œuvre des engagements pris par les États membres. Les participants examineront également les principaux défis qui continuent de freiner l'atteinte

des objectifs de la Décennie, notamment les contraintes institutionnelles, les difficultés d'accès au financement, les insuffisances du climat des affaires, les enjeux de gouvernance économique et les obstacles à l'intégration régionale. Sur la base de ces analyses, le Groupe formulera des recommandations techniques et opérationnelles destinées aux États membres, aux communautés économiques régionales et aux partenaires de développement afin d'accélérer la mise en œuvre des réformes prioritaires, de renforcer la compétitivité du secteur privé et de soutenir la diversification économique de la sous-région.

5. Panel de haut niveau sur le thème du CIE

Cette session prendra la forme d'un dialogue stratégique de haut niveau réunissant les décideurs publics, les représentants du secteur privé, les institutions régionales, les partenaires au développement et le monde académique autour du thème central de la session. Les échanges porteront sur les réformes prioritaires nécessaires pour créer un environnement plus favorable au développement du secteur privé et renforcer sa contribution à la transformation structurelle des économies de l'Afrique centrale. Les panélistes examineront notamment les politiques susceptibles d'accélérer l'industrialisation et la diversification économique, les mécanismes permettant de mobiliser davantage d'investissements privés productifs, ainsi que les mesures visant à améliorer le climat des affaires et la compétitivité des entreprises. Une attention particulière sera accordée au rôle des partenariats public-privé comme leviers de financement, d'innovation et de développement des infrastructures. Les discussions devraient déboucher sur l'identification de priorités politiques et d'actions concertées aux niveaux national et régional afin de renforcer durablement le rôle du secteur privé comme moteur de croissance, de création d'emplois et de transformation économique en Afrique centrale.

6. Statut de la mise en œuvre effective de la ZLECAf en Afrique centrale

Cette session vise à faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en Afrique centrale et à examiner les opportunités ainsi que les contraintes qu'elle présente pour les économies de la sous-région. Les participants analyseront les progrès réalisés dans l'élaboration et l'exécution des stratégies nationales de mise en œuvre. Les échanges porteront également sur les perspectives qu'offre la ZLECAf pour l'accès à de nouveaux marchés, le développement des échanges intra-africains et le renforcement de la compétitivité des entreprises de la sous-région. Une attention particulière sera accordée aux obstacles tarifaires et non tarifaires qui continuent de limiter les flux commerciaux, ainsi qu'aux possibilités de développement des chaînes de valeur régionales dans des secteurs stratégiques. Les discussions devraient permettre d'identifier des mesures concrètes pour accélérer l'intégration économique régionale, renforcer la participation du secteur privé aux échanges continentaux et maximiser les bénéfices de la ZLECAf pour la transformation structurelle des économies d'Afrique centrale.

7. Présentation du Rapport d'activités et des initiatives récentes du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale

Cette session est consacrée à la présentation du rapport d'activités du Bureau sous-régional depuis la précédente session du Comité intergouvernemental d'experts. Elle permettra d'informer les États membres des principaux résultats obtenus, de l'appui technique fourni aux pays de la sous-région et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des études, programmes et projets conduits par le Bureau. Les participants examineront également les initiatives récentes entreprises en réponse aux priorités de développement de l'Afrique centrale, ainsi

que les perspectives d'intervention envisagées pour les années à venir. Cette présentation offrira l'occasion d'apprécier la contribution du Bureau aux efforts d'intégration régionale, de transformation économique et de développement durable, tout en identifiant les besoins émergents et les domaines dans lesquels une coopération renforcée avec les États membres et les partenaires pourrait être nécessaire. Les échanges devraient ainsi permettre de mieux orienter les futures actions de la CEA au service des priorités de la sous-région.

8. Présentation sur les initiatives, événements récents, risques et perspectives d'intervention de la CEA en Afrique centrale

Cette session permettra à la CEA de présenter aux États membres les principales évolutions susceptibles d'influencer la trajectoire économique et de développement de l'Afrique centrale, ainsi que les réponses programmatiques envisagées pour y faire face. Les participants examineront les tendances économiques régionales récentes, les nouveaux programmes et initiatives mis en œuvre ou en préparation par la CEA, ainsi que les risques émergents pouvant affecter la stabilité et la transformation économique de la sous-région, notamment dans les domaines économique, social, environnemental et géopolitique. Cette session offrira ainsi aux États membres une meilleure visibilité sur les orientations stratégiques et les interventions futures de la CEA en Afrique centrale, tout en favorisant un meilleur alignement de ces actions avec les priorités nationales et régionales de développement.

9. Présentation. Thème, date et lieu de la prochaine session du CIE

Cette session sera consacrée à l'examen des propositions relatives à l'organisation de la prochaine réunion du CIE. Les participants seront invités à discuter et à convenir du thème qui orientera les futurs travaux du CIE, en tenant compte des priorités émergentes de la sous-région et des besoins des États membres. Ils examineront également les dates indicatives ainsi que les offres éventuelles d'accueil de la prochaine session. Les échanges devraient aboutir à un consensus sur le thème, le calendrier prévisionnel et le pays hôte, afin de faciliter les préparatifs et d'assurer la continuité des travaux du Comité.

10. Questions diverses

Cette session offre aux délégations l'occasion de soulever toute question d'intérêt pour la sous-région qui n'aurait pas été examinée au titre des points inscrits à l'ordre du jour. Elle constitue un espace de dialogue permettant aux États membres, aux organisations régionales et aux partenaires présents d'attirer l'attention du Comité sur des préoccupations émergentes, des initiatives nouvelles ou des enjeux nécessitant un suivi particulier. Les échanges pourront également servir à partager des informations complémentaires, à formuler des observations sur les travaux de la session ou à proposer des pistes d'action futures. Les principales questions soulevées seront consignées afin d'éclairer les réflexions du Comité et, le cas échéant, d'être prises en compte dans les travaux et activités ultérieurs de la CEA et de ses partenaires.

11. Évaluation de la réunion

Cette session est consacrée à l'évaluation de la 42^e session du Comité intergouvernemental d'experts par les participants. Elle vise à recueillir les appréciations des délégations concernant l'organisation de la réunion, la qualité des débats, la pertinence des thèmes abordés, ainsi que l'utilité des documents et des recommandations formulées au cours des travaux. Les échanges permettront également d'identifier les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les aspects

susceptibles d'être améliorés en vue des prochaines sessions. Les observations et suggestions formulées par les participants contribueront à renforcer l'efficacité, la pertinence et l'impact des futures réunions du Comité, tout en veillant à une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des États membres.

12. Présentation du relevé des principales conclusions et recommandations du CIE

Cette session sera consacrée à l'examen du projet de relevé des principales conclusions et recommandations issues des délibérations de la 42^e session du CIE. Elle permettra de synthétiser les principaux enseignements tirés des différentes sessions, notamment les discussions sur la diversification économique, le développement du secteur privé, la mise en œuvre de la ZLECAf et les perspectives de coopération régionale. Les délégations seront invitées à examiner le document, à proposer d'éventuels ajustements et à s'assurer que les recommandations reflètent fidèlement les consensus dégagés au cours des travaux. La session devrait aboutir à l'adoption consensuelle du relevé final des conclusions et recommandations du CIE 2026, qui servira de référence pour le suivi des décisions et la préparation des activités futures.

13. Clôture de la réunion

La séance de clôture marquera la fin officielle des travaux de la 42^e session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique centrale. Elle comprendra les allocutions de clôture des représentants des institutions concernées, ainsi qu'un mot de remerciement du Bureau du CIE à l'endroit du pays hôte, des délégations et des partenaires ayant contribué au succès de la rencontre. Elle se terminera par la clôture officielle de la 42^e session du CIE, consacrant l'adoption des engagements de suivi et ouvrant la voie à la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées durant les travaux.